

MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Ministre d'Etat

Paris, le

20/02/2013

Monsieur le Président,

Les modifications apportées par la SNCF à la desserte des gares d'Uzerche, Souillac, Gourdon et Cahors lors de la mise en place du nouveau service PALITO sur l'axe Paris-Toulouse, ainsi que celles apportées aux dessertes d'Albi, Figeac, Rodez et Carmaux ont provoqué de légitimes réactions de la part des élus concernés de la région Midi-Pyrénées.

Comme vous le savez, j'ai demandé au préfet de Région Midi-Pyrénées, au mois de février dernier, de mener une mission de concertation avec les élus et les usagers pour trouver des solutions équilibrées en matière de desserte de cette région par les services nationaux de la SNCF, en tenant compte de leur complémentarité avec les services régionaux.

Dans son rapport, la mission a mis en évidence un creux de desserte en milieu d'après-midi des gares de Gourdon et Souillac, dans le sens Paris-Toulouse. Pour répondre à ce problème, il me semble que la solution la meilleure et la plus équitable pour les territoires est de rétablir en fin d'après-midi, du lundi au jeudi, un arrêt du train grande ligne à Gourdon et un autre arrêt à Souillac. A ma demande, la SNCF s'apprête à le faire sur le train 3641 (passage à Souillac vers 18h30 et à Gourdon vers 19h).

En revanche, l'hypothèse d'un rétablissement des arrêts de Souillac et Gourdon le vendredi sur le train 3641 induirait un allongement de parcours d'environ 10 minutes pour les destinations au-delà de Brive, ce qui pénaliserait un trop grand nombre de voyageurs de longue distance : le vendredi, ce train transporte en effet près de 300 voyageurs longue distance (sur des trajets Paris-Cahors, Montauban et Toulouse) contre 120 seulement en moyenne en semaine.

Monsieur le Président
de l'Association « Tous ensemble pour les gares »
Hôtel de Ville
46300 GOURDON

Présent
pour
l'avenir

De plus, il existe le vendredi une offre complémentaire venant combler ce creux de desserte, par correspondance TER à Brive (arrivée du train le vendredi à Brive à 17 h 02, départ du TER à 17 h 20, arrivée à Souillac à 17 h 44 et à Gourdon à 17 h 59). La desserte de Souillac et Gourdon est donc assurée, ce jour-là, par trois trains directs depuis Paris (les trains 3631¹, 3661² et 3665³), complétés par une offre en correspondance à Brive par TER.

En définitive, cette solution, fondée sur l'écoute, le dialogue et la concertation me semble la plus équilibrée pour tous. Elle répond à la fois à la nécessité de maintenir un bon niveau de desserte pour les gares de Souillac et Gourdon et à l'exigence d'améliorer les conditions de transports pour les voyageurs qui prennent les trains TEOZ sur de longues distances. Les autres propositions de la mission, issues de la réunion de concertation de Gourdon du 4 mars 2008 seront évidemment maintenues.

Les propositions de la mission concernant la relation Paris-Rodez, prolongée jusqu'à Carmaux et Albi en substitution du Paris-Carmaux, seront également mises en oeuvre. La SNCF mettra en place une fréquence supplémentaire dans les deux sens les samedi, du 5 juillet au 3 août. De plus, une capacité supplémentaire, par l'ajout d'une voiture couchette, sera mise en place sur les trains existants, chaque année, entre fin juin et fin août.

La suppression du Paris-Carmaux a pour conséquence qu'aucune liaison ferroviaire n'est assurée le matin entre Figeac et Toulouse pendant la période estivale. Pour remédier à cette absence de desserte, la création d'un TER circulant tous les jours entre Brive, Figeac et Toulouse pendant l'été a donc été décidée. Son financement sera pris en charge par la SNCF.

Pour compléter ces mesures, et dans l'attente des conclusions de l'étude intermodale menée sur le Massif-Central et des réflexions nationales sur le conventionnement des lignes d'aménagement du territoire, j'ai demandé à la SNCF un statu quo sur les dessertes grandes lignes du PALITO et du quart Nord-Est de la Région.

Par ailleurs, le rapport du préfet de Région met en exergue la nécessité d'une meilleure information aux usagers des services de transports ferroviaires. Je vais donc demander à la SNCF des améliorations sur ce point, en particulier lorsqu'un service par minibus ou autocars vient se substituer à un service anciennement assuré par le train.

Dans le même esprit, la SNCF renforcera ses dispositifs de promotion des départements en liaison avec les comités départementaux du tourisme ; elle poursuivra aussi une concertation locale sur les offres actuelles et nouvelles des services en gare.

¹ Départ de Paris à 10 h 17, arrivée à Souillac à 14 h 38 et à Gourdon à 14 h 54

² Départ de Paris à 17 h 33, arrivée à Souillac à 21 h 57 et à Gourdon à 22 h 12

³ Départ de Paris à 18 h 18, arrivée à Souillac à 22 h 40 et à Gourdon à 22 h 56

Enfin, les pistes de réflexion dégagées par la mission devront être approfondies à moyen et long terme. A cet égard, il conviendra d'examiner les conditions permettant aux parties Nord et Nord-Est de Midi-Pyrénées d'être mieux reliées tout à la fois à la capitale régionale et à Paris.

L'aménagement du territoire a une dimension sociale et environnementale qui en fait l'outil par excellence du développement durable. Le Gouvernement veillera à ce qu'aucun territoire ne soit marginalisé et que tous disposent de véritables alternatives en termes de développement, ce qui passe en particulier par de bonnes conditions de transports.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large initial 'J' followed by several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Jean-Louis BORLOO